

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 17 juillet 2025
Salle du conseil**

Procès-verbal

Date de convocation : 10 juillet 2025

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, adjoints, Damien CHARBONNIER, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Olivier TURLAIS.

Absents : Dominique MARTIN donne son pouvoir à Thierry CHAUVIGNÉ ; Laurent BOSSOREIL donne son pouvoir à Damien CHARBONNIER ; Gladys RÉVEILLÈRE donne son pouvoir à Édith GOUJON.

Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.

Le PV du 19 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

1) Contrat de maintenance de la borne d'affichage tactile murale extérieure : la garantie de cet appareil arrive à son terme le 31 juillet 2025. Lumiplan Ville propose un contrat de maintenance sérénité qui permet de prolonger la garantie et une maintenance incluant les déplacements, pièces et main-d'œuvre pour un coût annuel de 1 100 € H.T. La durée est d'un an renouvelable par reconduction express et ne peut excéder 3 ans. Le conseil municipal accepte de signer le contrat à l'unanimité.

2) Le projet PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat) : a été arrêté le 19 mai 2025 par Cholet Agglomération. Il est proposé aux communes membres de donner un avis sur ce projet. Les élus de la commune ont été associés tout au long de la procédure à la définition du projet et aux différentes instances de réflexion et de décision de l'Agglomération. Le conseil municipal donne un avis favorable au projet arrêté du PLUi-H de Cholet Agglomération.

3) Avis de rétrocession parcellaire Meldomys/Commune : suite à une demande de division parcellaire appartenant à l'organisme Meldomys (ex Maine-et-Loire Habitat) situé au 10 et 10 Bis Place des Meuniers, l'expert géomètre Mr Rigaudeau a proposé de rétrocéder la voirie privée (*l'accès aux 2 logements*) à la Commune. Après réflexion, le conseil municipal donne un avis défavorable.

4) Adhésion RIFSEEP (Régime Indemnitaire des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) : après l'avis favorable émis par le Comité Social Technique du Centre de Gestion 49 du projet de délibération qui leur a été soumis, le conseil municipal à l'unanimité accepte d'instaurer une prime RIFSEEP, versée selon les modalités définies à compter du 01/10/2025 et

autorise le Maire à fixer par arrêté individuel l'attribution pour chaque agent au titre du IFSE et du CIA dans le respect des principes définis.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Voirie :**

- **Piste cyclable Route de Valanjou /** les travaux sont terminés. Une date d'inauguration est proposée le 19 septembre 2025 à 11h.

- **Piste cyclable Vihiers – Montilliers /** les travaux d'enrobés seront terminés avant les congés d'été du côté Vihiers – Village de Tirpoil.

- **Liaison douce centre bourg Montilliers /** le devis marquage vélo (résine à chaud) de l'entreprise Crépeau a été validé pour un montant de 6 364,80 € T.T.C.

- **Marquages au sol en résine à chaud /** un autre devis de l'entreprise Crépeau a été validé pour un montant de 3 907,66 € T.T.C.

♦ **Bâtiments :**

- **Boulodrome /** les travaux sont terminés, une inauguration est prévue le 12 septembre à 18h30.

- **Fournil et logement /** le cabinet Archidéa a présenté 4 scénarios à la commission bâtiment, ceux-ci seront présentés par le cabinet d'architecture au conseil municipal lors de la prochaine séance le 11 septembre à 20h.

- **Appel d'offres concernant la Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles /** les entreprises, ayant retiré le dossier de consultation, étaient invitées à venir se rendre compte sur place les 8 et 15 juillet pour répondre aux cahiers des charges. Au total, ce sont 13 entreprises qui se sont déplacées. Tous les lots de l'appel d'offres sont couverts. Pour

rappel, le retour des plis est fixé le 1^{er} août à 12h et le retour de l'analyse des offres fin août.

Affaires diverses :

▫ **Centre social "Le Coin de la Rue"** – une convention de partenariat sur le projet « France Services aux Coins des Rues » du 1^{er} septembre 2024 au 31 octobre 2026 a été signé le 12 juin dernier avec tous les partenaires (Initiatives Emplois, Mission Locale du Choletais, Solidarité Lys Layon Bocage, Syndicat Mixte Anjou Numérique et les communes de Cernusson,

Cléré-sur-Layon, Lys-Haut-Layon, St Paul du Bois, Passavant-sur-Layon, Montilliers). Ce projet s'inscrit dans le renforcement et le développement du projet France Services afin d'affiner la volonté d'aller vers les habitants isolés en travaillant sur 4 axes :

- la « mobilité verte »
- le « aller vers »
- l' « accès aux droits »
- « Faire venir »

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 11 septembre 2025 à 20h.

